

MAIRIE

Horaires
d'ouverture

**Lundi, Mercredi et
Vendredi**
8H35 - 12H30

Mardi :
8H35 - 12H30
17H00 - 19H00

Jeudi :
8H35 - 12H30
17H00 - 18H00

Samedi:
Fermé

Contact
Tél : 02 99 49 80 44
marpire@orange.fr

Directeur de publication:
Mme Le Maire



La mairie a sa
page Facebook!
**Mairie
de Marpiré**

Inscrivez-vous
à la newsletter
sur le site
www.marpire.fr

Agenda

Vendredi 22 Octobre/APEL
Vente de Gâteau à l'école
Samedi 23 Octobre/CSF
Faire un film avec ses mains
Vendredi 5 Novembre/P'ty Bistrot
Soirée Jeu
Samedi 6 Novembre/AMC Foot&Volley
Vente Choucroute à emporter
Lundi 15 Novembre/P'ty Bistrot
Bistrot mémoire
Samedi 4 Décembre/APEL
Récré de l'Avent

Lundi 13 Décembre/P'ty Bistrot
Bistrot mémoire
Vendredi 17 Décembre/AMC Foot&Volley
Tournoi de Noël - Volley & FIFA
Samedi 18 Décembre/CSF
Atelier « Mettre l'ombre en lumière »
Février 2022/APEL
Carnaval des enfants
Mars 2022/ACCA
Repas à emporter
Mars 2022/APEL
Opération Brioches & Gâteau « Bijoux »

Marpiré en bref

N° 13

Automne 2021

Avec la rentrée, enfants, parents et la majorité des habitants ont repris le chemin de l'école, du travail et des activités diverses : sports, club des aînés, manège des 7 lieux, activités associatives... avec toujours quelques contraintes.

L'école compte 130 enfants répartis dans 5 classes. La cantine municipale a accueilli 96 enfants en moyenne au cours du mois de septembre. Nelly assure le poste d'agent de cantine depuis la rentrée, les repas sont livrés en liaison chaude par CON-VIVIO, site Jeanne d'Arc Vitré.

Suite à un sondage fait par les services de l'État, plusieurs personnes ont signalé la mauvaise couverture téléphonique d'une grande partie de la commune. L'État a mis en place le programme New Deal afin d'apporter une couverture 4G à l'ensemble du territoire français. MARPIRÉ a été retenu. C'est Bouygues qui est chargé de l'implantation de l'antenne 4G pour le compte des 4 opérateurs : Orange, SFR, Free et Bouygues. Elle sera implantée sur le terrain communal de la zone artisanale. Un dossier d'information est consultable sur le site Internet de la commune et en Mairie.

En ce qui concerne la fibre optique, c'est MEGALIS BRETAGNE qui gère le programme financé par la Région et les communautés de communes, en commençant par les zones rurales les plus mal desservies (zones pas assez rentables pour que les opérateurs les financent...). Le 1^{er} secteur de Marpiré qui sera équipé concerne Le CHAMP NEUF et la route de la HAUTE NOË, la fibre arrivant par le côté de LA BOUËXIERE ; vraisemblablement en 2022... Pour le reste de la commune, il faudra attendre la 3^{ème} tranche régionale, 2023/2026.

Un peu plus de 20 personnes ont répondu à l'invitation « LA MATINEE CITOYENNE » organisée le samedi 9 octobre pour le nettoyage du cimetière. Une initiative encourageante ! Je remercie toutes les personnes, jeunes et moins jeunes, qui ont répondu présent et qui souhaitent renouveler l'opération.

Thérèse Moussu, Maire



Programmé tous les 5 ans dans les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement de la population de MARPIRÉ aura lieu **du jeudi 20 janvier au samedi 19 février 2022.**



C'est un moment important dans la vie d'une commune et un acte civique et citoyen pour chacun des habitants. 2 agents recenseurs seront nommés. En janvier 2022, ils déposeront des documents dans vos boîtes aux lettres et/ou viendront vous rencontrer.

21 Mai 2021

Programme d'entretien de voirie 2021 : Point à temps et fourniture d'enrobés à froid

Madame le Maire explique au Conseil Municipal qu'une consultation (avec les communes de Saint Jean sur Vilaine, Landavran, Champeaux et Marpiré) a été lancée pour le point à temps et la fourniture d'enrobés à froid pour l'année 2021. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité : - de retenir le devis de « BEAUMONT TP » pour un montant de 6125€ HT soit 7350€ TTC, pour la commune de MARPIRE. - de solliciter auprès de Vitré Communauté, un fonds de concours à hauteur de 50% des dépenses HT. En parallèle, un devis a été fait par la société BEAUMONT pour la Rue des Peupliers qui s'élève à 4506€ HT. Mr et Mme FAUCHEUX prendront à leur charge la partie qui a été dégradée suite à des travaux devant leur entrée privée (environ 25m²).

Local technique : choix du maître d'œuvre

Madame le Maire explique au conseil municipal qu'une consultation a été lancée pour un marché de maîtrise d'œuvre concernant un projet de réhabilitation et extension ou construction de l'atelier technique municipal. La commission Appel d'offres s'est réunie pour échanger sur le retour des cabinets. Après examen de deux propositions et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de choisir le cabinet "SCP GESLAND ET HAMELOT Architectes pour un montant de 23 000€ HT.

Courrier d'un habitant

Madame le Maire donne lecture au conseil municipal d'un courrier de M. COURTAIS Maurice souhaitant donner sa parcelle cadastrée C1604 (1635 m²) à la Commune. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de donner son accord pour l'acquisition à titre gratuit, de la parcelle cadastrée sous les trois conditions irrévocables suivantes:

* sans contrepartie de la part de la mairie. * sans aucune condition formulée par le propriétaire. * avec le consentement et la signature des deux enfants de M. COURTAIS. L'acte notarié sera rédigé par maître Philippe OUAIRY et les frais notariés seront supportés par la Commune.

Devis de la société THEAUD

Un devis auprès de la société THEAUD a été fait pour le balayage

du bourg : environ une journée de travail à 98€/heure x7 heures environ = 686€ HT soit 754,60€ TTC. Le conseil municipal, après délibération, valide le devis. Intervention de la société le 3 juin 2021.

Courrier Service transport Vitré Communauté

A compter de septembre 2021, le bus n'empruntera plus Rue de la Lotière et Rue de la Croix Beucher.

CR de la réunion SMICTOM

Jean-Yves PAIN fait un compte-rendu de la réunion du SMICTOM. Objectif : mettre en place le C05 qui correspond à une collecte tous les 15 jours. Actuellement, 80 à 85% de la population sortent déjà leurs poubelles grises tous les 15 jours ou 3 semaines même si le camion passe toutes les semaines. Appel d'offres pour l'enfouissement des déchets bois et des encombrants va augmenter de manière exponentielle sur les prochaines années. La TGAP (taxe à l'enfouissement) va augmenter.

Plantations

Allée des Mimosas (entre le parking et la rue) et Rue des Prunelles – Réflexion à mener...



Information diverse

Un courrier de la ville de Chateaubourg pour le centre de loisirs évoque que : * L'AEJI accueille l'équivalent de 66 journées enfants de CHATEAUBOURG * Plume (centre de loisirs de Chateaubourg) accueille l'équivalent de 220 journées enfants de St Jean, Marpiré et Champeaux

CR Réunion Commission Développement Economique et de l'Emploi

Cécile BEAUDUCEL fait un compte-rendu. Intervention de Pôle Emploi pour la situation du pays de Vitré. (taux de chômage au 31.12.2020 = 4.5%) Un point est fait sur les PASS JA et Artisanat.

Compte-Rendu Réunion CTG

Christelle HALLET fait un compte-rendu. Le contrat enfance jeunesse arrive à échéance le 31.12.2021. Ce sera la Convention Territoriale Globale. Cela représente le cadre juridique mais qui s'élargit au logement, parentalité, personnes vulnérables, Choix à faire entre : échelle RIPAME, échelle intercommunalité. Problème d'échéances des CEJ du RIPAME et des communes de l'inter-

communalité. L'aspect financier restera le même peu importe le choix d'échelle. Entre temps, l'ensemble des communes peut se rattacher à un CEJ Pivot en attendant l'intercommunalité. Notons que le RIPAME pourra continuer de fonctionner sur le secteur actuel RIPAME mais sous la coupole Intercommunalité.

18 Juin 2021

Choix du prestataire pour les repas de la cantine (2021/2024)

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la convention liant la commune à « CONVIVIO » arrive à échéance. Suite à une consultation, Madame le Maire donne lecture au conseil municipal d'une proposition concernant la fourniture et la livraison des repas à la cantine à compter du 1^{er} septembre 2021. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'accepter la proposition, soit : *Repas pour les élèves de maternelle (1 plat protéique principal + 2 légumes) : 2.2894€ TTC. *Repas pour les élèves d'élémentaire (1 hors-d'œuvre ou 1 potage, 1 plat protéique principal + 2 légumes) : 2.5215€ TTC. *Repas adulte (1 hors-d'œuvre ou 1 potage, 1 plat protéique principal + 2 légumes) : 2.7958€ TTC. Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention qui prendra effet à compter du 1^{er} septembre 2021 et se terminera le dernier jour de cette même année scolaire. Elle sera par la suite renouvelée 2 fois, par période de 12 mois, allant du 1^{er} septembre au 31 août, sans excéder une durée totale de 3 ans.



Convention

« eaux pluviales urbaines »

Après l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide : de demander la délégation de la compétence eaux pluviales urbaines à la Communauté d'agglomération « Vitré Communauté ». *d'approuver le projet, joint en annexe, de convention de délégation de la compétence eaux pluviales urbaines entre la commune de Marpiré et la Communauté d'agglomération Vitré Communauté, sous réserve de l'acceptation par cette dernière.

Convention de mise à disposition du personnel pour l'assainissement collectif

Après l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide : *de valider la mise en place d'une convention de mise à disposition du personnel technique de la commune de Marpiré qui précisera les missions qui seront exécutées par les agents communaux pour l'exploitation des ouvrages d'assainissement collectif. *l'ensemble des autres dispositions sont indiquées dans la convention qui est jointe en annexe.

Recensement de la population 2022 : Désignation du coordonnateur communal

Sur le rapport de Madame le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents de désigner Madame HALLET Christelle, comme coordonnatrice d'enquête chargée de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement qui auront lieu du 20/01 au 19/02/2022.



Création d'un poste non permanent pour un accroissement temporaire d'activité pour les 4 semaines de juillet du centre de loisirs

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide : *d'adopter la proposition du Maire, *de modifier le tableau des emplois, *d'inscrire au budget les crédits correspondants, *que les dispositions de la présente délibération prendront effet à compter du 01/07/2021 jusqu'au 31/07/2021, *informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et, le cas échéant, de sa réception par le représentant de l'État.

Avis sur les objectifs et modalités de la concertation prévue pour le contournement de Châteaubourg

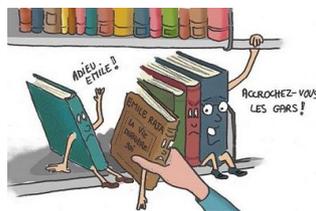
Après un exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide : *d'émettre un avis favorable aux objectifs et modalités de la concertation relative au contournement de Châteaubourg et de l'adaptation des événements au contexte sanitaire en vigueur au moment de leur tenue.

Convention d'occupation privative du domaine public entre la commune et la société

« PHOENIX France Infrastructures »
Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire ; L'assemblée consciente notamment des insuffisances de la couverture en téléphonie mobile sur le territoire de la Commune et ayant pris connaissance du projet de convention que la société Phoenix France Infrastructures a adressé à la Mairie. Après discussion et délibération, le Conseil municipal : *APPROUVE le projet d'implantation par la société Phoenix France Infrastructures d'un site radioélectrique, composé d'équipements techniques au sol et d'un pylône supportant des antennes, à Marpiré. Cette installation sera située en partie sur la parcelle cadastrée C1892. *AUTORISE Madame le Maire à signer la convention qui sera établie ultérieurement pour la location d'une parcelle de terrain appartenant à la commune.

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE Autorisation désherbage

Un désherbage de certains ouvrages de la bibliothèque doit être fait à la bibliothèque de MARPIRÉ. Madame BOUDRY, référente de territoire et responsable de l'antenne de Vitré de la médiathèque départementale, accompagnera les bénévoles de la bibliothèque et les élus qui feront ce désherbage. Considérant qu'un certain nombre de documents intégrés depuis plusieurs années aux collections de la bibliothèque doivent être réformés parce qu'ils contiennent une information obsolète ou sont dans un état ne permettant plus une utilisation normale. L'élimination fait partie du livre au même titre que l'acquisition. Après avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité : *donnent leur accord pour le désherbage des ouvrages de la commune tel que présenté ci-dessus ;



BIBLIOTHEQUE COMMUNALE Demande de mise en place de film UV sur les velux

Afin de préserver les livres des rayons UV, une demande de mise en place de film UV sur les velux de la bibliothèque a été faite. Les membres du conseil municipal vont faire des demandes de devis.

Commission info jeunesse de Vitré communauté

Compte rendu de HALLET Christelle de la réunion du 12/06/21. Plusieurs sujets abordés : *Témoignage de Agir jeune sur l'attribution de bourse pour des projets territoriaux. *Promeneur du net : page Instagram avec Justine Vitré communauté- Discussion et tchat avec les jeunes. *Mise en place pour cet été d'une coopérative jeunesse de services sur juillet et août. Des jeunes de 16 à 18 ans proposent leur service aux communes. *Chantier européen de bénévoles de 16-18 ans- Accueil à Champeaux de 10/12 jeunes européens et 5 jeunes locaux pour restaurer le lavoir et l'abri de bus.

16 Juillet 2021

Révision des statuts de Vitré Communauté

Madame le maire donne lecture de la modification des statuts de Vitré Communauté liée à la prise de compétence en matière d'animation sportive dans les établissements scolaires primaires du territoire. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide la révision des statuts de Vitré Communauté.

Convention Territoriale Globale

Le Maire expose. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de retenir le déploiement de la CTG à l'échelle INTERCOMMUNALE.

Compte rendu de la réunion avec les associations

Tous les présidents ou représentants des associations ont été invités le mercredi 30.06.21. Objectif : Ouvrir la communication entre les associations et la mairie et les associations entre elles. Les Sections Judo, Fitness et l'AEJI étaient absentes. Bon accueil de la part de toutes les associations pour cette initiative. Définition des rôles entre la mairie et les associations. Rappel du soutien de la mairie pour les associations par la mise à disposition des locaux, des subventions – respect du matériel et des locaux. Toutes les associations fonctionnent chacune de leur côté : très agréable de se voir ensemble. La mairie précise ses difficultés pour la collecte des informations et elle rappelle qu'elle met à disposition, de l'ensemble des associations, les différents créneaux de diffusion de leurs propres informations à communiquer : Bref, Bulletin, Site internet, page face-

book...Mais les associations doivent leur transmettre les informations. Une adresse mail est créée pour échanger. La communication entre les différentes associations est nécessaire notamment pour les dates de leur manifestation. Chaque association a fait part de ses divers problèmes, de ses demandes et suggestions. Les membres de la commission font état de toutes les demandes à l'ensemble du conseil. Chaque demande sera étudiée plus précisément dans une commission ultérieure.

Avenant à la convention pour le service instruction des autorisations d'urbanisme

Vitré Communauté a souhaité mettre en place un service commun d'instruction des ADS. Il s'agit d'offrir aux collectivités du territoire un service de proximité dans le respect des compétences de chacun. Il est rappelé que la planification de l'urbanisme est de la compétence des communes et que la délivrance des autorisations est un pouvoir de police spéciale du Maire. Le tarif de la prestation effectuée par le service instructeur de Vitré Communauté auprès des communes adhérentes est revu annuellement sur service fait, a posteriori. Pour l'année 2020, le coût du service par équivalent permis de construire (EPC) est évalué à 171€.

Informations diverses



* Le démarrage de la 2^e tranche du lotissement des Lavandières est validé par l'ensemble du conseil municipal. * Au 01/01/2022 – collecte des ordures ménagères et sacs jaunes tous les quinze jours. * CDG : changement d'agent à la cantine municipale au 01.09.2021. * devis TPB borne en granit dans le virage de l'église : 2629.80€ TTC – dépense remboursée par l'assurance du conducteur. * Lycée de Liffré : dépôt d'un mémoire en réplique devant le Tribunal Administratif avant le 19.07.21 pour la double sectorisation définitive. * Demande de terrain de bi-cross par un groupe d'enfants par un

courrier du 20.06.21 et par un groupe de collégiens : un échange a lieu entre les conseillers – Une réflexion sera menée notamment en termes de sécurité, de conformité et de budget. * Centre de loisirs : bonne fréquentation. * Ouverture et fermeture de l'Eglise : matin et soir faites auparavant par Mme MONNERIE – Peut-être mise en place d'une équipe tournante de plusieurs personnes. * Point référendum sur le contournement de Chateaubourg : les communes de St Jean, Domagné, Saint Didier et Marpiré ont été sollicitées par Chateaubourg. Le conseil municipal est favorable à la participation au référendum proposé.

Compte rendu réunion AEJI

Un compte-rendu est fait de la réunion du 23.06.21 – Un point est fait avec la directrice pour cet été. 4 membres du bureau sont démissionnaires – Si le bureau n'est pas totalement remplacé, une Assemblée Générale Extraordinaire est fixée le 22/09/2021 pour une éventuelle dissolution de l'association qui entraînerait la fermeture du centre de loisirs.



Compte rendu Commission développement Economique

Un compte rendu de la commission développement Economique est fait par Cécile BEAUDUCEL.

Compte rendu AG CSF

Un compte rendu de l'AG de la CSF est fait par Cécile BEAUDUCEL.

17 Septembre 2021

Lotissement des Lavandières : Convention de mandat avec le SYMEVAL pour la réalisation des travaux de desserte en eau potable de la tranche n°2

Madame le Maire donne lecture de la convention de mandat n°2021-N-30-01 envoyée par le syndicat mixte des eaux de la Valière pour la réalisation des travaux de desserte en eau potable de la tranche n°2 du lotissement

des Lavandières. Le détail estimatif est le suivant :-Montant des travaux : 32 205€ HT + Maîtrise d'œuvre du syndicat (5.5%) : 1 771.28€ HT = 33 976.28 € HT soit 40 771.53€ TTC. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide : *d'accepter le devis estimatif présenté par le SYMEVAL d'un montant de 33 976.28€ HT pour la réalisation des travaux de desserte en eau potable de la tranche n°2 du lotissement des Lavandières.

Devis de la société « BEAUMONT TP » concernant l'aménagement des rues de la Lotière et de la Croix Beucher et demande de fonds de concours

Madame le Maire donne lecture au conseil municipal du devis n°598-21 JB bis en date du 09/07/2021, de la société «BEAUMONT TP», d'un montant de 16 741.40 € HT soit un total de 20 089.68 € TTC pour l'aménagement des rues de la Lotière et de la Croix-Beucher avec la construction d'ilots et d'un rond-point en vue de ralentir la circulation. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide : *de retenir le devis n° 598-21- JB bis du 09 juillet 2021 en remplacement du devis n°011-20 JB en date du 15/01/2020, de la société «BEAUMONT TP, pour l'aménagement des rues de la Lotière et de la Croix-Beucher avec la construction d'ilots et d'un rond-point en vue de ralentir la circulation. *de solliciter auprès de Vitré Communauté, un fonds de concours pour cette opération ainsi que pour les programmes voirie antérieurs d'un montant de 22 024.94 €.

Informatisation de la bibliothèque de Marpiré

10 bénévoles à date, dont 2 personnes de Champeaux, s'occupent de la bibliothèque. Réalisation du désherbage (tri des livres) en avril 2021. Le 24 septembre 2021 : début de l'enregistrement des livres dans le nouveau logiciel de gestion. Une formation au logiciel sera assurée pour les bénévoles.

Atelier technique

Compte rendu de la Réunion avec l'architecte le 19/07/2021 et présentation de 4 propositions. Une a été retenue mais va être affinée à la demande du groupe de travail. Prochaine réunion prévue le lundi 20 septembre 2021.



Synthèse des comptes rendus du conseil municipal - 4/4

Fibre optique

Le 07 et le 15 septembre, réunions avec la société Axione pour présentation de la 2eme tranche de déploiement de la fibre optique prévu entre 2023 et 2026.

Antenne relais de téléphonie mobile

Pose d'une antenne 4G sur la commune de Marpiré pour 4 opérateurs de téléphonie. Un dossier d'information est disponible sur le site internet de la commune et un article est paru dans Ouest France. Le dossier d'information est également disponible et consultable en mairie.

Centre de Loisirs

Le centre recherche des animateurs (4 postes). Lancement d'un appel à candidature. Faute de recrutement, la capacité d'accueil sera réduite à partir du mois d'octobre de 44 enfants à 20. Une assemblée générale extraordinaire aura lieu mercredi 22 septembre 2021 à Saint-Jean s/Vilaine.

Visite du terrain de bi-cross à Domagné

Un groupe de travail va être constitué pour faire la visite du terrain de Bi-cross à Domagné.

CR de la réunion du RIPAME

Réunion de rentrée du RIPAME du 06 septembre 2021. Le RIPAME change de nom et devient « le Relais Petite Enfance (RPE) ». Les assistantes maternelles devront s'inscrire sur le site de la CAF pour être référencées. Pas d'assistantes maternelles disponibles avant septembre 2022. La reprise d'ateliers a eu lieu jeudi 16 septembre sur la commune de Marpiré.



Une journée citoyenne, on vous explique ...

Qu'est ce que la journée citoyenne ?

Dans une période de très grande incertitude, où chacun découvre la fragilité du vivre ensemble, il est essentiel de retisser du lien social et de redécouvrir les vertus de l'action collective. C'est pourquoi la journée citoyenne peut s'analyser comme étant une véritable fabrique de liens sociaux. En effet, lors de ces manifestations, les habitants consacrent un peu de leur temps pour réaliser ensemble des projets divers et variés. Cela peut aller de chantiers d'amélioration du cadre de vie, de rénovation d'équipements, de valorisation du patrimoine à des projets associatifs, culturels, éducatifs, ou tout simplement ludiques.

Pourquoi ?

Il s'agit de faire ensemble pour mieux vivre ensemble en permettant à chaque habitant volontaire, quel que soit son âge, ses aptitudes, de devenir acteur pour sa collectivité. La valorisation de chaque participant, la fierté de réaliser ensemble des projets contribuent au bien commun et le caractère récurrent des manifestations tout au long de l'année favorisent réellement une dynamique de consolidation du vivre ensemble.

J'aide ma commune !

Journée Citoyenne MARPIRE

Une matinée pour un cimetière propre

Désherbage et entretien Sans inscriptions

Samedi 9 Octobre à partir de 9h jusqu'à 12h

Prévoir votre matériel (gants, seau et outils...)



Le choix des projets à réaliser est défini de manière participative. Il résulte de la collaboration entre les élus, les services de la commune et les habitants, les associations et les acteurs économiques. Le rôle de la commune est alors d'accompagner la mise en œuvre des initiatives des habitants. Comme cette première matinée citoyenne qui a été organisée le Samedi 9 Octobre suite à quelques habitants qui proposaient leur aide..



**ATELIER
METTRE L'OMBRE
EN LUMIERE**
Reporté au 18 décembre

NOUVEL ATELIER

**Samedi 23 octobre de 10h à 17h
FAIRE UN FILM AVEC SES MAINS**
de Julien Mondon

Julien apporte des films 35mm sur lesquels les participants vont dessiner, gratter, peindre, altérer, coller afin de mettre en mouvement leurs images fixes ...

L'objet final est un film expérimental collectif. Chaque participant numérise ses images sur un banc titre à disposition.

Venez vous initier à cette technique visuelle et partager un agréable moment avec votre ou vos enfants.

Rdv à la salle des associations. Pas d'âge minimum pour les enfants (des plus petits aux plus grands, tous sont les bienvenus)

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

**ATELIER
METTRE L'OMBRE EN LUMIERE**
Initiation aux techniques du théâtre d'ombre
Animé par Martina Menconi

Présent aux 4 coins du monde,
le théâtre d'ombre a la capacité d'aller à l'essentiel et de mettre en avant le cœur des choses.
Le jeu entre la lumière et l'ombre ouvre les fenêtres de notre imaginaire,
à l'univers onirique et à la magie des formes.
L'atelier propose la découverte de la dimension poétique et technique de cet art vivant.



18 Décembre 2021, de 10h à 17h, Marpiré (35)
Atelier sur inscription obligatoire - 12 participants -
10€/adulte, 5€/enfants (avec réduction famille)
Tout public à partir de 7ans,
Contactez : Nadia (06.30.08.90.52:nadia.herve@hotmail.fr)

 A l'initiative de la Confédération Syndicale des Familles de MARPIRE et CHAMPEAUX

ART FLORAL



Reprise des cours
**MAISON DES
ASSOCIATIONS**
un lundi par mois
à 14h et à 20h.

Prochaines

Dates : 8 novembre, 20 Décembre,
18 janvier, 7 Mars, 4
Avril, 9 Mai.

Contact : Thérèse
GENEVÉE 06 85 10 00 55



LA BIBLIOTHEQUE

Depuis cet été, il y a quelques nouveautés. Tout d'abord, pour compléter l'équipe, nous avons accueilli 3 nouveaux bénévoles. Vous pourrez trouver dans nos rayons de nouveaux livres "facile à lire" pour tous,

albums et Bd jeunesse, ... Le projet d'informatisation avec le réseau Arléane avance, des changements seront à prévoir en janvier. Un atelier carte de Noël "zentangle" aura lieu **les mercredi**

15 décembre et dimanche 19 décembre 2021

sur inscription à la bibliothèque.



**OUVERTURE
D'UN NOUVEAU GROUPE
CLUB PARENTS**

Vous souhaitez rencontrer d'autres parents pour discuter et échanger sur des questions liées à la petite enfance et à l'enfance.

Rejoignez le **CLUB PARENTS** !

Animés par Claire LUCAS, médiatrice dans la relation sociale et éducative, ces temps de rencontre se veulent bienveillants et sans jugements ; la confidentialité est également de mise et la bonne humeur toujours présente !

Le groupe sera composé de 8 à 10 personnes.

Pour tous renseignements

ou inscriptions, vous pouvez contacter

Nadia au 06.30.08.90.52

ou par mail à nadia.herve@hotmail.fr

Proposition de cours de yoga

à compter de janvier ou septembre 2022. Afin de s'assurer que cette proposition réponde aux attentes des habitant(e)s des communes, nous vous remercions de nous témoigner votre intérêt pour la mise en place de cette pratique par mail à

nadia.herve@hotmail.fr





le RIPAME évolue et devient « Le Relais Petite Enfance Le manège des 7 lieux ». Les ateliers d'éveil pour les 0-3 ans sont sur inscription de 9h45 à 11h30 à Marpiré à la maison des

Associations avec Elise, les jeudis pairs et avec Vanessa, les jeudis impairs.

Goûter-rencontre « Parents – Assistants maternels – Enfants » : vendredi 19 novembre 16h-19h à Val d'Izé (sur inscription)
Spectacle de Noël : Vendredi 17 décembre matin (2 séances)

Contact : Vanessa Péan
Responsable 07.77.09.85.90
ripame@valdize.fr
<http://ripamelemanege5lieux.monsite-orange.fr/>

L'accueil de Loisirs AEJI recrute....

L'ACCUEIL DE LOISIRS AEJI
RECRUTE DES ANIMATEURS H/F
MERCREDIS ET/OU VACANCES SCOLAIRES

Diplômé(e)s et stagiaires
Contrat CEE/ forfait journalier

Formations proposées /
covoiturage depuis Rennes possible avec l'équipe

Tu es motivé(e) et dynamique pour encadrer des enfants de 3 à 11 ans?
Tu as des idées pour mettre en place des activités diversifiées ?
Alors, viens rejoindre l'équipe d'animation!

Contact:
Marie POIRIER,
Directrice
06.89.08.39.53
aejicsf@gmail.com
Saint Jean sur Vilaine
(Entre Rennes et Vitré)

L'ACCUEIL DE LOISIRS AEJI
RECRUTE ANIMATEUR H/F
> MERCREDIS
> VACANCES SCOLAIRES

Diplômé(e)
Contrat CDI
(mercredis ou merc. et vacances scolaires)
salaire: 10,62€ brut/heure
formations proposées

Tu es motivé(e) et dynamique pour encadrer des enfants de 3 à 11 ans?
Tu as des idées pour mettre en place des activités diversifiées ?
Alors, viens rejoindre l'équipe d'animation!

Contact:
Marie POIRIER,
Directrice
06.89.08.39.53
aejicsf@gmail.com
Saint Jean sur Vilaine
(Entre Rennes et Vitré)



MARPIR' ACTIONS
Le P'ty Bistrot
Horaires : vendredi
18h30/21h, dimanche
9h30/12h30

Animations proposées pour le trimestre, les dates et précisions seront affichées au café et sur facebook : Une soirée jeux de société par la ludothèque de Château-bourg, Une bourse aux plantes et un concert.

Bistrot mémoire le 2ème lundi du mois de 14h30 à 17h. Lundi 15 Novembre : Se protéger du démarchage abusif, Lundi 13 Décembre : Idées Goûters Festifs
Le P'TY BISTROT est un café associatif qui fonctionne uniquement avec des bénévoles. Si vous souhaitez participer pour le service au bar ou autres, vous pouvez nous contacter ou passer au café pour vous renseigner. **Contact :**
Frédéric LEJAS 06 42 88 02 53
Thérèse GENEVEE 06 85 10 00 55
marpiractions@gmail.com



Le bureau du sport va mettre en place un **repas à emporter le 6 novembre 2021** (choucroute ou veau). **Le tournoi de volley de Noël et le tournoi FIFA** auront lieu le **17 décembre 2021** à la salle des sports de Marpiré.



Le club est sans cesse en recherche de bénévoles pour différentes tâches (encadrements d'équipes, aide aux entraînements, aide lors des matchs et tournois ...)

À partir du 30 septembre le pass sanitaire est obligatoire pour toutes les personnes de plus de 12 ans, dès l'entrée dans la salle (joueurs, spectateurs, bénévoles).



Si vous souhaitez un article sur Ouest France pour vos différents événements, **faite appel à notre correspondante locale Stéphanie Gautier au 06.06.77.16.07**



Pour cette rentrée, Cyril DINE vous accompagnera tout au long de la saison. Les cours ont lieu les jeudis soir à partir de 17h15 pour les jeunes 4, 5 et 6 ans, 18h15 pour ceux de 7, 8 et 9 ans, 19h15 pour les adeptes du Taïso. Concernant les plus jeunes, Cyril reprend le service de Pédibus avec l'accord des parents. Vous pouvez vous inscrire directement sur notre site à l'adresse www.dojovitreen.com en complétant le formulaire disponible sur la page d'accueil.



L'association des Soldats de France vous invite à la **Cérémonie du 11 Novembre vers 12h00 au Monument aux Morts**

Association des chasseurs de la forêt de la Corbière
Soucieux d'assurer la meilleure sécurité aux usagers de la forêt de la Corbière, les membres de l'association de chasse informent que les battues (avec tirs de balles) auront lieu tous les **jeudis du 23 septembre 2021 au 24 février 2022 inclus de 9h30 à 17h**.
Pour votre sécurité, merci de respecter cette information.

ACCA Repas à emporter fin mars 2022



Il y a tout juste un an, nous mesurons bien que la rentrée 2020 serait complexe mais nous n'avions pas imaginé vivre toute une année scolaire au rythme de la crise sanitaire. Malgré ce contexte sanitaire, les enfants, enseignants et personnels ont effectué leur rentrée dans la joie et la bonne humeur. Nous étions tous très enjoués de nous retrouver après un été maussade. Cette rentrée a été l'occasion d'accueillir de nouveaux élèves en petite section mais également dans toutes les autres classes primaires. Nous souhaitons donc la bienvenue à ces nouveaux élèves et aux nouvelles familles arrivant à Marpiré.

Dans notre établissement, deux nouveaux enseignants ont également fait leur rentrée à l'école St Joseph : Mr HASLE Benoit qui aura en charge la classe de CMI-CM2 et Mme ROSSIGNOL, sur le temps de décharge de la cheffe d'établissement, aura en charge la classe de cp-ce2.

Il est toujours possible d'inscrire vos enfants, vous pouvez contacter la cheffe d'établissement Mme SANDRAS Mélanie, les mardis (jour de décharge) ou tous les jours après 16H45 au 02.99.49.82.70 ou par mail : eco35-st-joseph.marpire@enseignement-catholique.



ECOLE MARPIRE

Ventes d'Automne

Fromages du Jura

VENTE sur COMMANDE avant le 20 Octobre pour une Livraison le week end du 20 Novembre

Vous trouverez des bons de commandes pour le fromage à l'école ou Epi Service Renseignements au 06 80 26 73 57

Jus de Pommes

VENTE à l'école le week end du 20 Novembre



L'Apel de l'école de Marpiré organise une

Vente de Chocolats de Noël

Distribution des catalogues le 21 Octobre
Retour des bons de commande pour Mi Novembre

Distribution des commandes début Décembre.

Assemblée Générale APEL

Mardi 19 Octobre

à 20h30 à l'école

Abonnez-vous :  APEL Marpiré

Vendredi 22 Octobre

Vente de Gâteaux

Samedi 4 Décembre

RECRE DE L'AVENT

Chants de Noël par les enfants

Visite du Père Noël.

Vente de gâteaux et vin chaud



En Février 2022

Carnaval des enfants

En Mars 2022

Vente de Brioches et

gâteaux bijoux

NOUVEAUTE

Sur Marpiré, un comité des fêtes se crée.

Nous souhaitons rassembler les générations sur des événements durant l'année. Nous sommes à la recherche de bénévoles pendant les événements ainsi qu'en amont pour ceux qui le souhaiteraient. **Une réunion d'information aura lieu courant Novembre.**

CONTACT:

comitedesfetes.marpire@gmail.com
06 83 60 55 32

#QUINZAIN
INFO JEUNES

DU 16 AU 30 OCTOBRE

Service Civique

- DES VOLONTAIRES POUR PARTAGER ET TEMOIGNER DE LEUR EXPERIENCE

- DES PROFESSIONNELS POUR PROPOSER DES OFFRES DE SERVICE CIVIQUE SUR LE TERRITOIRE

mardi 26/10,
entrée libre de 14h à 16h

 Service Info Jeunes, 14 rue Notre-Dame, Vitré
02.23.55.16.21



VITRÉ COMMUNAUTE

InfoJeunes

MARPIRE

Les 28 et 29 octobre

Programme

Judi : Activités multisports / Vendredi : Laser game, Bowling, Bubble soccer Tarif : 24€



25 OCT. > 5 NOV. 2021

TATOUT VAC

Des animations sports et loisirs pour les 11/17 ans

* 11 ans dans l'année